



eau17

Votre service public de l'eau

Retour d'expérience PGSSE

7/12/2020

Qui est Eau 17 ?

Le service public de l'eau depuis plus de 65 ans :

- **1952**, création du syndicat pour l'adduction d'eau des communes rurales
- **1** autorité organisatrice, **3** compétences
- **2** modes d'exploitation au choix : RÉGIE PUBLIQUE (La RESE) ou PRIVÉ (délégataires de service public)

Solidarité



Résilience



Péréquation



Anticipation



Eau 17 : établissement public, syndicat mixte fermé

3 compétences : Eau Potable, Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif

Des missions : **ORGANISER** le service public de l'eau et de l'assainissement, **INVESTIR** pour une qualité de service optimale, **PRÉSERVER** la ressource en eau et les milieux aquatiques pour les générations futures.

Eau 17 en chiffres :

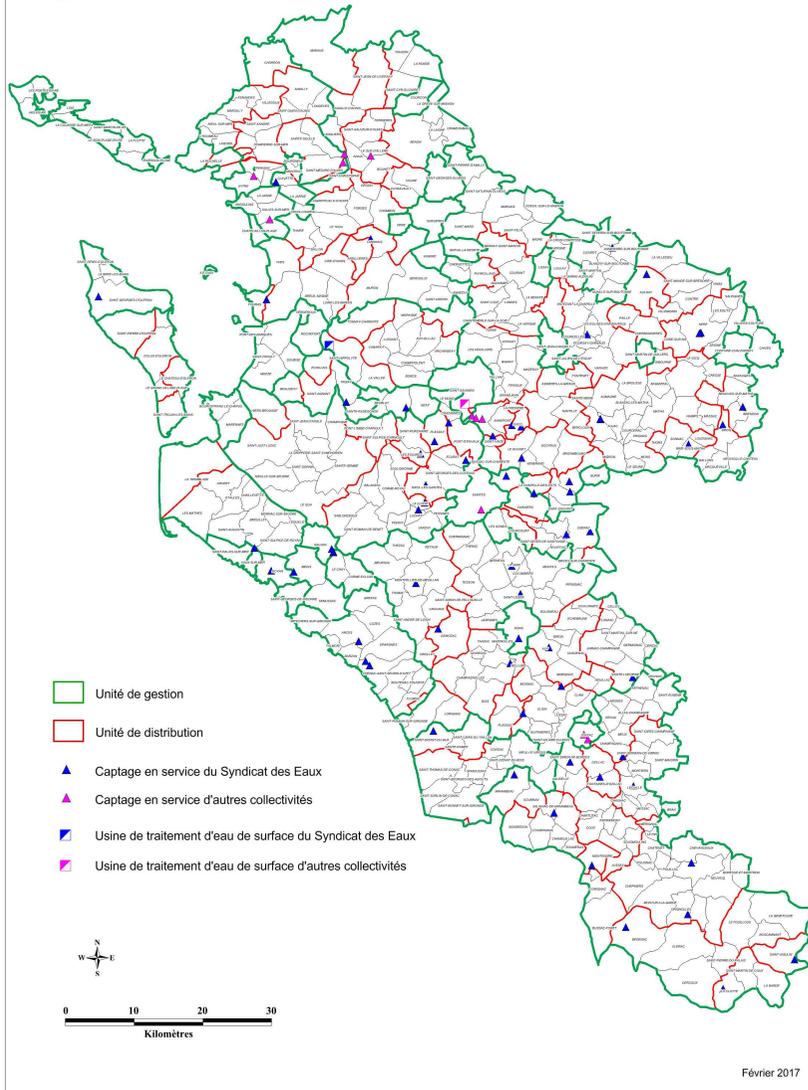
75 collaborateurs

AEP : 35,6 M m³ d'eau produite pour 457 communes, 513 445 habitants et 330 666 abonnés
ASST collectif : 15 M m³ d'effluents traités pour 198 communes (394 adhérentes), 184 336 habitants et 127 258 abonnés

Environ 80 000 installations d'assainissement individuel

69 captages et 60 piézomètres, 1 usine en eau de surface





Contexte du PGSSE à Eau 17

36,5 M m³ prélevés en 2019 par Eau 17 dont 64 % en eaux souterraines

51 Unités de Gestion de l'Eau (UGE) et 137 Unités de Distribution (UDI) => notion d'entité hydraulique (système cohérent)

⇒ **CHOIX d'un entité avec deux modes d'exploitation régie et DSP**

Méthode retenue par Eau 17

État des lieux réalisé en **interne** : inventaire du patrimoine, fonctionnement hydraulique, recueil des données

Un bureau d'étude pour « dérouler » la **méthode** (CCTP ARS), créer les **outils** et organiser la réflexion

Équipe d'animation : chef de projet, chef de service, représentant de la direction

Un comité technique :

- Les exploitants : agents de terrain, encadrement, méthode
- Des référents métiers à Eau 17 : réseau, traitement, génie civil

Un comité de pilotage avec l'ARS, l'Agence de l'Eau, des élus Eau 17

L'objectif, partager et fédérer pour faire adhérer

Méthode retenue par Eau 17

Concrètement :

Centralisation des **données** sur les ouvrages, défaillances, incidents, alertes => des données que l'on devrait avoir mais qu'on n'a parfois pas le temps d'analyser

Visite de tous les ouvrages avec les agents de terrain pour un échange sur les pratiques

L'analyse des risques : détermination et cotation – ETAPE MAJEURE

Du temps à passer, à plusieurs, mais le seul moyen de s'approprier les étapes, la démarche et valider les actions prioritaires

De **nombreux livrables** => **RIGUEUR** indispensable dans le classement, la rédaction des documents et des items pour assurer la cohérence

Une **démarche transversale** qui doit intégrer toutes les dimensions et tous les acteurs en amont, mais également qui doit ensuite **se diffuser** dans l'ensemble des missions et des services d'Eau 17 : « organiser l'exploitation », « investir », « protéger », « surveiller »...

État d'avancement et pistes de travail

Presque à la fin....

Le plan d'actions 2021 à finaliser et à partager avec l'ensemble des services d'Eau 17 et les exploitants

Nota : la crise sanitaire a rendu difficile les échanges, évolution du mode d'exploitation sur l'entité hydraulique à venir en 2021 avec un nouvel exploitant à sensibiliser

Les constats :

Pour tous : le constat que le contrôle général des ouvrages n'est pas fait régulièrement – des **bonnes pratiques et des bons réflexes oubliés**

Définir des **actions réalistes** et que l'on pourrait étendre à l'ensemble du périmètre Eau 17 (évaluer l'impact financier), ne pas imputer des actions au PGSSE pour des sujets qui devraient déjà être mis en œuvre

Des méthodes **non homogènes**

Des **règles sanitaires** non complètement respectées sur les chantiers (protection du matériel) avec du personnel de travaux intervenant non sensibilisé

Enseignements

Points fort de la démarche :

Permet à **l'autorité organisatrice** de « reprendre » la main sur la connaissance du système

Sujet engageant pour toutes les parties prenantes : **intérêt partagé** dans la démarche

Remettre le « produit » au cœur de l'exploitation : un **produit de consommation** quotidienne

Faire un **rappel des obligations** pour la sécurité des installations

Un « groupe de parole » autour de l'enjeu sanitaire, partage des pratiques et méthodes, **mise en commun** appréciée

Point d'attention :

Désigner un chef de projet qui pourra « tout voir » afin d'assurer la cohérence de la démarche

Donner du temps à l'équipe projet

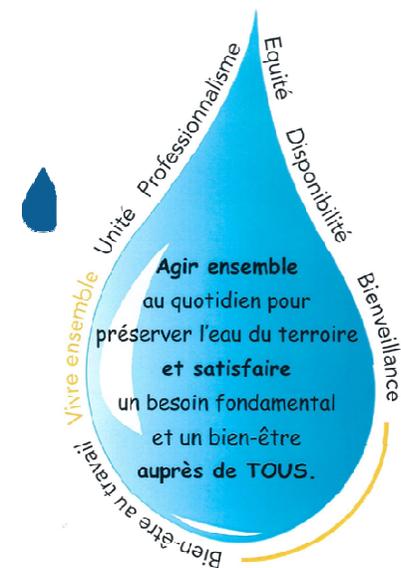
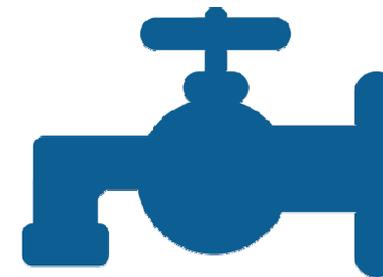
La démarche peut mettre en lumière des défauts tant pour l'autorité organisatrice que pour l'exploitant, ne pas les dissimuler mais ne pas s'en servir pour sanctionner

Prévoir des réunions avec tous pour **partager l'information** mais également des rendez-vous et des échanges avec chaque acteur pour **faciliter la participation**



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest

POUR SITUER LE SECO



POUR SITUER LE

HISTORIQUE BREF :

- CRÉATION EN 1990
- DÉBUT DE LA PRODUCTION EN 1995
- COMPETENCE DISTRIBUTION EN 2007
- REPRISE EN RÉGIE DE LA PRODUCTION EN 2014
- SERVICE DISTRIBUTION DE 2 500 À 9 800 ABONNÉS ENTRE 2014 ET 2017



POUR SITUER LE

PRODUCTION :

4 ADHÉRENTS

39 000 HABITANTS

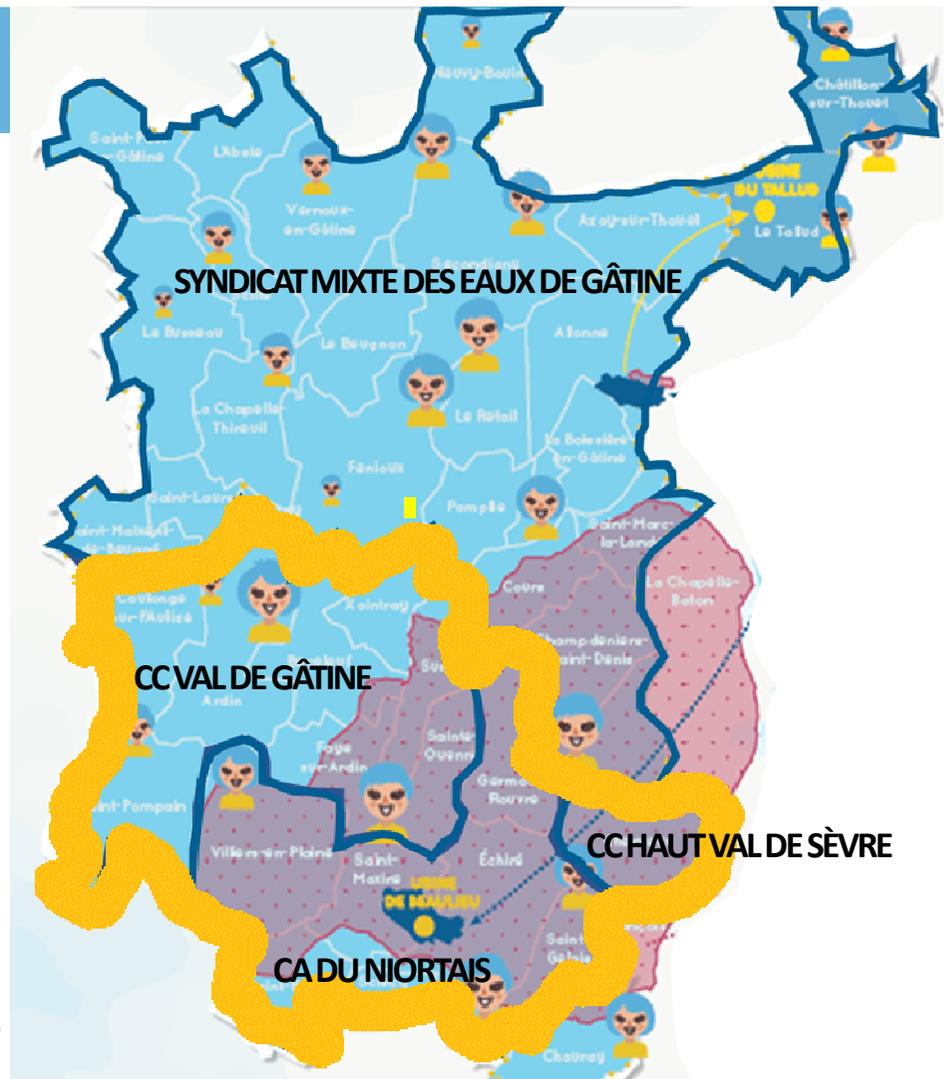
DISTRIBUTION :

3 ADHÉRENTS

21 000 HABITANTS

PROTECTION RESSOURCE

ACTIONS AGRICOLES



RATIOS TECHNIQUES

PRODUCTION :

8 forages en nappe (Echiré, St Maxire)
1 ressource superficielle (Allonne)
2 usines (Beaulieu-Echiré et Le Tallud)

Beaulieu :

Dénitrification
Traitement des pesticides
2,6 Mm³/an

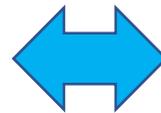
Le Tallud :

Traitement de la turbidité (UF)
0,4 Mm³/an

90 kms de réseaux

Investissement à l'horizon 2025 : 11 M€HT

Rendement 2019 : 90 %



DISTRIBUTION :

10 200 compteurs

1,3 Mm³/an

410 kms de réseaux

8 réservoirs

4 stations de surpression

Investissement à l'horizon 2025 : 8 M€HT

Rendement primaire 2019 : 90%

ORGANISATION – 23 SALARIÉS – 4 SERVICES

TOUS LES SERVICES SONT ORGANISÉS EN CERCLES :

LE CERCLE EST ENCADRÉ PAR UN PÉRIMÈTRE ET DES RÈGLES PRÉCISES

LA PAROLE DE CHAQUE MEMBRE EST ÉQUIVALENTE

LE CERCLE DÉSIGNE UN FACILITATEUR ET UN SECRÉTAIRE

CHAQUE CERCLE DÉSIGNE UN REPRÉSENTANT AU CERCLE DE PILOTAGE

➡ **IMPLICATION – MOTIVATION –
CRÉATIVITÉ**



TOUT CE QUI EST CO-CONSTRUIT EST IMMÉDIATEMENT MIS EN ŒUVRE

MISE EN ŒUVRE DU PGSSE

UN RÉFÉRENT COORDINATEUR



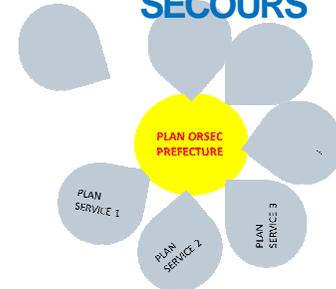
ÉTUDES DE DANGERS
AUDITS PATRIMONIAUX
ETUDE DE SECURISATION
DIAGNOSTIC DE SÛRETÉ
PROCÉDURES EXISTANTES
RETEX
PCA



TRAVAIL COLLABORATIF
IMPLIQUANT
LES AGENTS DE TERRAIN



ORSEC EAU – PLAN DE
SECOURS



Préfecture :
Coordination

Services :
Mise en oeuvre

MISE EN ŒUVRE DU PGSSE – RETEX

USINE DE BEAULIEU DISJONCTEUR PRINCIPAL HS

14 JUILLET 2018 À 2H DU MATIN

FONCTIONNEMENT DÉGRADÉ SUR
GE
ALIMENTATION DU GE EN
CARBURANT (AUTONOMIE 12H)



MOBILISATION DES RÉFÉRENTS EN
INTERNE
LIEN AVEC L'ARS ET LA PRÉFECTURE
LIVRAISONS DE CARBURANT
FONCTIONNEMENT DÉGRADÉ DE
L'USINE



DÉFINITION D'UN MODE DÉGRADÉ FONCTIONNANT EN
AUTOMATIQUE
ENREGISTREMENT D'UN ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL
POUR LA CIRCULATION DES CAMIONS CITERNES
INVESTISSEMENT DANS UN GE DIMENSIONNÉ POUR LA
TOTALITÉ DES BESOINS AVEC UNE RÉSERVE DE



RETEX EN INTERNE
RETEX AVEC LA
PRÉFECTURE
(PRÉPARATION ORSEC EAU)